

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021
DELIBERATION N° DE-2021-178

L'an deux mil vingt et un, le 14 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY (à partir de 18h06), M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à 19h50), Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE (jusqu'à 19h30), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (à partir de 18h30), M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MARTIN-DOLHAGARAY à M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h06) ; Mme MEYZENC à Mme DURRUTY ; M. DAUBISSE à M. ARCOUET (à partir de 19h50) ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; Mme LIOUSSE à Mme DUPREUILH (à partir de 19h30) ; Mme BROCARD à M. ETCHETO (jusqu'à 18h30) ; Mme HERRERA-LANDA à M. BERGE.

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Fixation des tarifs pour les ateliers du DIDAM, espace d'art contemporain.

Dans le cadre de sa programmation, le DIDAM, espace d'art contemporain, souhaite développer son offre en matière d'ateliers de pratiques artistiques. Organisés dans le cadre des différentes saisons de la structure, ces ateliers ouvrent sur différentes pratiques tout public en lien avec la dominante image de la programmation

d'expositions. Cette démarche renouvelle le volet médiation de l'espace et complète les ateliers d'écriture existants depuis 2019.

Il est ainsi proposé de positionner dans le planning de médiation de nouveaux créneaux d'ateliers animés par des artistes et acteurs culturels locaux dans les différents domaines des arts plastiques (dessin, peinture, photographie, modelage, création numérique...) et ponctuellement du spectacle vivant, permettant une approche de l'image par différents langages artistiques (improvisation, théâtre, danse, expression corporelle, musique...).

La grille tarifaire proposée pour 3h d'atelier est la suivante :

- plein tarif : 11,50 € ;
- tarif réduit pour les Séniors bayonnais (à partir de 60 ans) : 10 € ;
- comités d'entreprise et groupements assimilés : 10 € ;
- détenteurs Carte Déclic : 8 €.

Le tarif prévu pour les comités d'entreprises et groupements assimilés fera l'objet de conventions spécifiques avec les partenaires intéressés.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver cette grille tarifaire ainsi que d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions précitées.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services